

Commune d'

LE PETIT HULDÉRIQUOI



S

DÉCEMBRE 2025

Brocante 2025

L'Équipe du conseil municipal vous souhaite de
passer d'excellentes fêtes de fin d'année.
Joyeux Noël et bonne année 2026.
Prenez soin de vous et de vos proches.



Cher(e)s administré(e)s,

Tous les ans en fin d'année, vous recevez la gazette du village
« Le Petit Huldériquois ».

Ce bulletin municipal d'information, c'était son titre à l'époque est né en novembre 1995 à l'initiative du conseil municipal dont le maire était Pierre Verdelet et le rédacteur en chef Claude Vignon, 2^e adjoint. Il est devenu Petit Huldériquois en mai 2001, à l'initiative de M.Vignon devenu Maire. Cela fait donc 30 ans que ces quelques pages constituent un véritable moyen de communication élus/administrés.

La rédaction d'un article est proposée à tous ceux qui veulent partager une information, une passion, un souvenir...

Les écrits restent, ce bulletin fait aussi partie intégrante de la mémoire de notre village. Merci à ceux qui l'alimentent annuellement et à ceux qui continueront dans cette optique.

Dans trois mois, les 15 et 22 mars, auront lieu les élections municipales. Je tenais à informer ceux qui ne le savent pas encore que je ne me représente pas pour un prochain mandat. J'ai été très honorée de représenter notre beau village durant ces six ans. Ce fut passionnant. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée.

Je vous souhaite une très belle année 2026.

EVENEMENTS DE NOTRE COMMUNE SUR L'ANNEE 2025

Repas des Aînés



Encore un joli succès pour le repas des seniors (à partir de 65 ans) ce dimanche 12 janvier. La chanteuse Kathy Lavoine et Clément ont fait danser toute l'assemblée ! Quel plaisir ce moment convivial.



Vœux de la commune

Le jeudi 23 janvier, Madame le Maire, ses adjoints et son conseil municipal ont convié pour la cérémonie des vœux M. Le Sous préfet de la Marne, Mme Hans, suppléante du député Xavier Albertini, Mme Dorgueille, conseillère départementale, M. Blin, vice-président CUGR, Mme Laurens, procureur général de la république, Mme Meffre commandante des brigades de gendarmerie du Grand Reims, les gendarmes, les pompiers, les présidents d'associations, les citoyens référents, l



es bénévoles, les maires et
l'accueil
des nouveaux habitants.



adjoints des communes voisines pour



C
ha
ss

e aux Œufs



Samedi 19 avril, les enfants jusqu'à 10 ans ont participé à une chasse au trésor organisé par une bénévole de la commune.

Des activités manuelles et un goûter ont été offerts par la commune.

Cé
ré
m
on



Le Petit Huldériquois de décembre 2025

ie du 8 mai

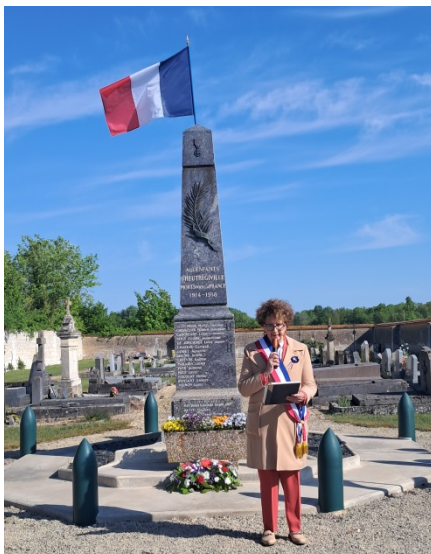


Une commémoration pour célébrer le 8 mai 1945 s'est déroulée dans le village avec un défilé de la mairie au monument aux morts du cimetière. Madame Le Maire a ainsi pu rendre hommage aux soldats morts pour la France en prononçant son discours. Un verre de l'amitié a ensuite été offert.



Remise de livres

Madame le Maire a offert un dictionnaire ainsi qu'un roman à chaque élève de Cm2 d'Heutrégiville des écoles de La Doline et du Val des bois de Warmeriville pour les féliciter de leur passage en 6^e.



Fête du village

Cette année encore la fête du village s'est déroulée sur 3 jours. Manège pour enfants, auto-tamponneuses, confiserie et buvette.

Le vendredi 20 juin : concert soul et funk avec le groupe Old's Cool qui a enflammé la piste de danse toute la soirée.

Le samedi 22 juin : Repas

Le dimanche 23 juin :
Kids's Anim, Concert funk



avec soirée dansante et DJ Baloo

Spectacle de marionnettes, maquillage avec
Rock avec Lady Sparkling and the Black
Sheeps.

Encore un succès et sous le soleil !



Activités

A warmeriville, en Suippe et activités estivales plus variées les unes que les autres, gratuites pour les familles et



d'été

association avec Isles sur Heutrégiville 91 enfants se sont inscrits pour des activités plus variées les unes que les autres, financées par la commune. Les jeunes Huldériquois ont pu découvrir badminton, création de bijoux, dessin et acrylique, foot, jeux de société, karaté, k-dance, laser game, lego, mandalas, mini-golf, pétanque, poney,



se sont inscrits pour des activités plus variées les unes que les autres, gratuites pour les familles et



structure gonflable, suspensions, tennis et



tennis de table.

Fête Nationale du 14 Juillet

Le défilé du 13 juillet avec les lampions s'est déroulé dans les rues du village. Un grand nombre de personnes ont pu profiter du feu d'artifice tiré sur le stade. Pour finir un sachet de bonbons a été remis aux enfants et un pot de l'amitié a été proposé à tous.

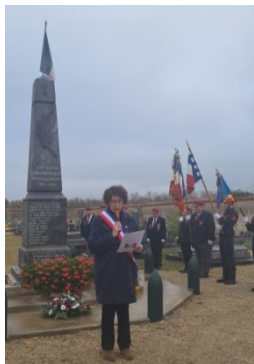
Brocante

Le dimanche 24 août s'est tenue la brocante avec divers exposants et de nombreux visiteurs. Tout le monde a apprécié cette journée de chine pour faire des affaires sur

la place principale du village. Avec environ 80 linéaire) ce fut un joli moment dans



exposants (1€ le mètre les rues du village.



Passerelle

Une nouvelle passerelle a vu le jour pour la balade le long de la Suippe. Plus sécurisée, elle vous accueille afin de rejoindre un parcours en forêt.

Randonneurs, promeneurs, amoureux de la nature n'hésitez pas à vous y promener pour votre plaisir.



Nettoyage du cimetière

Comme tous les ans des élus et des bénévoles de la commune se sont rendus au cimetière afin de le débarrasser des mauvaises herbes et des feuilles accumulées.



Pour les prochaines opérations tous les volontaires seront les bienvenus. N'hésitez pas à vous faire connaître en amont.



Défilé d'Halloween

Nos petits monstres ont déambulé dans les rues du village avec joie pour cette fête d'Halloween. Ce défilé du dimanche

26 octobre a été suivi d'un goûter et d'une distribution de bonbons à la salle des fêtes pour petits et grands !



Cérémonie du 11 novembre



La commémoration en l'honneur des victimes de la Première guerre mondiale a eu lieu au cimetière avec un discours prononcé par Maryline Bailly, maire du village. Un verre de l'amitié a été offert à la population présente.

Arbre de vie

Cette année encore, la commune et l'association Nature et Paysages de la Suippe ont décidé de planter des arbres de vie dédiés aux enfants de la commune nés en 2024.

Ainsi 2 familles ont été conviées.
Moment agréable pour tous sous le soleil

Colis des aînés



Le CCAS a offert un colis de produits festifs aux personnes de plus de 70 ans.

Une trentaine de colis ont été distribués pour que nos aînés passent une bonne fin d'année !



Concert de Noël

Un concert a eu lieu en l'Eglise Sainte Marie Madeleine
Le dimanche 7 décembre.

Chants de Noël et jus de pomme chaud ont enchanté les personnes présentes pour ce moment suspendu.



Noël des Enfants

Comme chaque année, le père Noël est venu dans notre village pour distribuer des cadeaux aux enfants sages de la commune.

33 cadeaux ont été offerts ainsi qu'un goûter pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.



de



INFORMATIONS



Heutrégiville a sa page Facebook : *Heutrégiville notre village*
Pour suivre l'évolution du village, n'hésitez pas à vous connecter

Coordonnées de la mairie :
<http://www.mairieheutregiville.fr/>
03.26.48.77.06
mairieheutregiville@orange.fr

HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

Lundi et Jeudi : De 11h à 13h et de 17h30 à 19h

Listes électorales

Pour les nouveaux habitants de notre commune qui souhaitent s'inscrire, pensez à venir en mairie aux heures d'ouverture (ci-dessus)

Avec les documents suivants:

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'inscription est également possible sur monservicepublic.fr

Défibrillateur



Le conseil municipal a fait l'acquisition depuis plusieurs années d'un défibrillateur qui est positionné à droite des panneaux d'affichage devant la Mairie.

Technologie compacte, facile à utiliser, pour sauver les vies

L'arrêt cardiaque subit (ACS) est la principale cause de décès à travers le monde. Le temps de réponse est critique pour la survie. Le dispositif HeartSine samaritan PAD 350P a été conçu spécialement pour un usage dans les zones publiques en fournissant un défibrillateur sophistiqué pour adultes ou enfants, compris dans un système léger et facile à utiliser.

Convivialité. Le dispositif samaritan PAD 350P dispose d'invites visuelles et vocales qui guident l'utilisateur à travers le procédé.

Opération à deux boutons. Deux boutons uniquement, ON/OFF (Démarrage/Arrêt) et SHOCK (CHOC) sont requis, pour une utilisation simplifiée.

Toujours prêt. Un voyant indiquant que le système est prêt clignote pour indiquer que l'ensemble du système est opérationnel et prêt à l'emploi. Le dispositif effectue un autotest chaque semaine.

Panneau lumineux d'informations du village



L'application « CentoLive » est disponible à partir de votre smartphone gratuitement <http://www.centaure-systems.fr>. Vous recevrez une notification concernant les informations importantes et vous aurez toujours la possibilité de lire en temps réel les pages diffusées, après avoir mis Heutréguville en favori.

Pour ceux qui ont déjà chargé l'application cette fonction est automatique.

Déclaration de travaux

Une déclaration préalable est requise lorsque vous envisagez des travaux créant des petites surfaces (garage, dépendance, abri de jardin, clôture, meublés de tourisme...). Il s'agit de la création d'une surface comprise entre 5 et 20 m² de surface plancher ou d'emprise au sol.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. N'hésitez pas à vous présenter en mairie pour récupérer ce dossier ou le télécharger sur le site internet de la mairie.

Association

L'association des « Casquettes » de Saint Masmès propose des cours de gymnastique d'entretien tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Heutrégiville.

Le prix pour l'année est de 115€.

Ainsi qu'une chorale pour adultes tous les jeudis de 20h20 à 22h à la salle des associations au tarif de 85€.

Co-Voiturage

Grand Reims Mobilités Covoit, ce sont des lignes de transport collectif comme les autres : un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus ! Les sièges libres sont proposés par les conducteurs des voitures en circulation.

Comment ça marche ?

Je suis conducteur

Je partage mes trajets avec les passagers sur ma route.

1

Je lance l'appli juste avant de partir.



2

Je sélectionne les arrêts de covoiturage par lesquels je vais passer et je suis informé des passagers sur mon trajet.

3

Je récupère les passagers qui attendent aux arrêts, ils valident le trajet et c'est parti !

Pour chaque passager transporté, les conducteurs sont indemnisés !

Je suis passager

Je trouve une place dans les voitures en circulation.

1

Pas de réservation : pour covoiturer je me rends à un arrêt de covoiturage.

2

Une fois à l'arrêt, je saisis mon trajet sur l'appli (ou par SMS) pour informer les conducteurs de ma présence.

3

Un conducteur me récupère, j'indique son code conducteur dans l'appli (ou par SMS) puis je valide le trajet et c'est parti !

Pas de conducteur ? On déclenche la garantie départ !
Sur certaines lignes (voir tableau), si aucun conducteur ne se présente après 10 minutes à l'arrêt, l'assistance vous contactera pour vous envoyer, sans frais supplémentaire, un véhicule qui vous emmènera à bon port ! Vous êtes donc sûrs de pouvoir partir sur ces heures données !

Article : Nouvelle application : Grand Reims – Mes déchets

Avec l'application mobile « **Grand Reims - Mes déchets** », accédez plus facilement et plus rapidement à toutes les informations relatives aux déchets, et bénéficiez de services personnalisés.

Collectes des déchets à domicile :

L'application donne automatiquement le jour du prochain passage du camion pour les collectes d'ordures ménagères et du tri.

Des **notifications de rappels de sortie de ses bacs**, de changements de collecte à votre adresse, mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets !

Elle donne aussi accès au **calendrier annuel des collectes, avec prise en compte des jours fériés**.

Où donner ? Où et quand jeter ? Comment trier ses déchets spéciaux ?

L'application recense les points de collecte les plus proches de vous grâce à la géolocalisation, vous propose un itinéraire pour vous y rendre, et vous donne les règles et consignes de tri pour le verre, les déchets alimentaires, les ordures ménagères, les emballages et les papiers. Vous découvrirez peut-être des lieux où donner, comment opter pour le compostage et que faire des piles, médicaments, etc. Enfin, **VOUS n'aurez plus de doute sur les horaires d'ouverture des déchetteries** : la bonne information est dans l'application !

Restez informés :

L'application délivre des **informations en temps réel et personnalisées** sur les modifications d'horaires ou fermetures de déchetteries, les reports de collectes à votre adresse, ou des mesures spéciales prises par le Grand Reims.

Demande de prise de RDV pour des services à domicile :

L'application permet de prendre rendez-vous pour une collecte des encombrants à domicile.



Grand Reims - Mes déchets
Téléchargez l'application mobile !



Disponible sur
l'App Store



Disponible sur
Google Play

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

**C'est
obligatoire!**

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

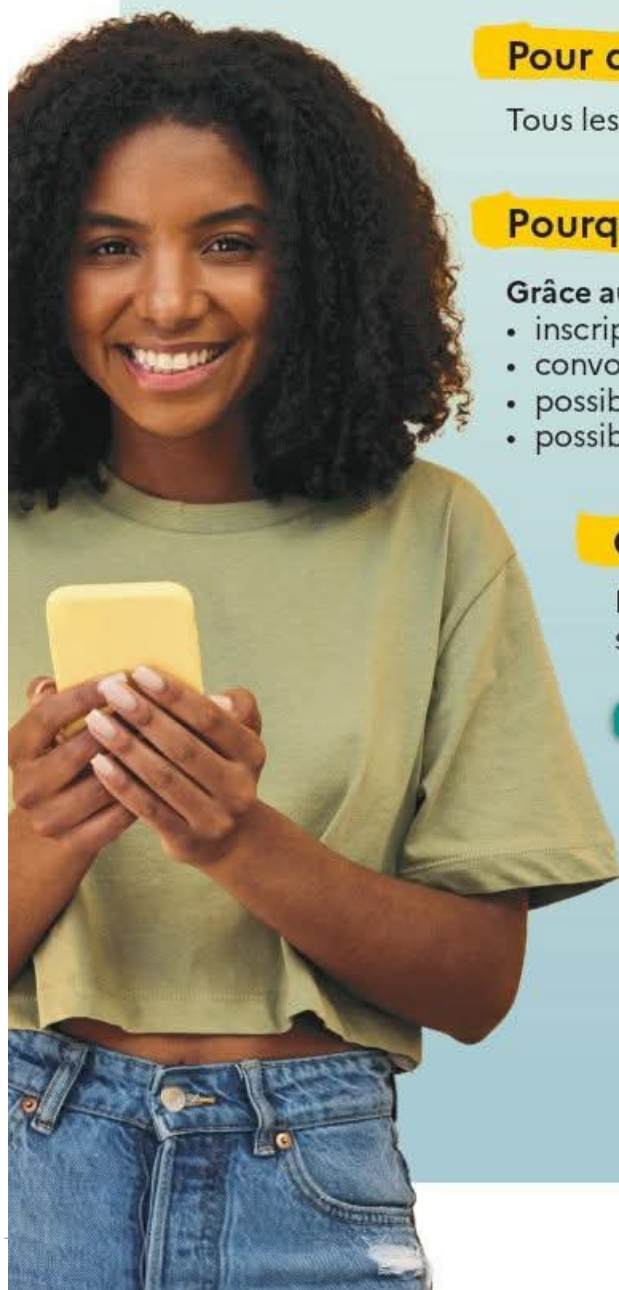


 **INSTAGRAM**
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)

 **LINKEDIN**
Direction du service national
et de la jeunesse

 **X**
[@DSNjeunesse](https://twitter.com/DSNjeunesse)

 **YOUTUBE**
[@SGAmees](https://www.youtube.com/SGAmees)



La Communauté Urbaine du Grand Reims : **Un Territoire Solidaire et Attractif**

Créée le 1er janvier 2017, la Communauté Urbaine (CU) du Grand Reims est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui rassemble un vaste territoire autour de la ville de Reims. Succédant à plusieurs communautés de communes, sa création visait à doter l'agglomération d'une structure plus puissante pour faire face aux enjeux métropolitains et ruraux.

- Composition et Territoire

Le Grand Reims est l'EPCI marnais le plus étendu et le plus peuplé.

Nombre de communes : Il regroupe 143 communes au total.

Population : Il compte environ 300 000 habitants, dont une grande partie réside dans la ville centre, Reims.

Diversité : Sa composition est caractérisée par une forte complémentarité, associant un pôle urbain dense (Reims) à des territoires périurbains et ruraux. Cette diversité est un atout essentiel pour l'attractivité économique et l'équilibre du bassin de vie.

- Rôle et Compétences

En tant que communauté urbaine, le Grand Reims dispose de compétences étendues, allant au-delà de celles d'une simple communauté de communes. Son rôle principal est de définir et de mettre en œuvre un projet de territoire visant à répondre aux besoins résidentiels et économiques, tout en assurant un développement équilibré et écologique.

Ses domaines de compétences incluent notamment :

Développement économique : Création, aménagement et gestion des zones d'activités, promotion du tourisme.

Aménagement de l'espace : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), organisation des transports urbains (bus, tramway) et scolaires.

Équilibre social de l'habitat : Mise en œuvre de la politique du logement.

Protection de l'environnement : Collecte et traitement des déchets, assainissement, gestion des milieux aquatiques.

Culture, Sport et Enseignement : Gestion de certains équipements d'intérêt communautaire.

Le Grand Reims est l'interlocuteur privilégié de l'État et de la Région pour les grands projets structurants du territoire, lui conférant une plus grande autonomie d'action.

- Fonctionnement Institutionnel

Le Conseil Communautaire : C'est l'organe délibérant, l'équivalent du "parlement" de la communauté urbaine. Il est composé de délégués communautaires. Le nombre de délégués par commune est proportionnel à sa population (un conseiller communautaire à Heutrégiville : le maire). Le Conseil vote le budget et prend les décisions importantes pour le territoire.

Le Bureau Communautaire : C'est l'organe exécutif, préparant les travaux du Conseil. Il est plus restreint, composé de la Présidente (ou du Président), de Vice-présidents, et de membres. Ce bureau assure l'équilibre et la bonne représentativité entre les spécificités des différents territoires (urbains, périurbains et ruraux).

Le fonctionnement vise à garantir un développement métropolitain performant tout en maintenant un lien de proximité avec l'ensemble des communes, en particulier les plus rurales.



LE MODE DE SCRUTIN CHANGE DANS NOTRE COMMUNE

Les 15 et 22 mars 2026 vous désignerez les conseillers municipaux en votant, pour la 1ère fois, pour une liste bloquée de candidats.

A savoir que désormais, les listes doivent absolument être paritaires.

C'est lors de sa première réunion, après son élection, que le conseil municipal élira le maire et les adjoints.

LES NOUVELLES REGLES : Le panachage est interdit

- Un seul bulletin dans l'enveloppe
- Ne rien inscrire sur le bulletin, les listes sont bloquées, il est impossible de les modifier (ne pas rayer de noms, ne pas en ajouter)

LE NON RESPECT DE CES REGLES ENTRAÎNERAIT LA NULLITÉ DU BULLETIN

Vous devez absolument proscrire (liste non-exhaustive)

- L'ajout ou le retrait d'un nom sur la liste
- L'apposition de signes divers (croix, ronds, tirets ...)
- Le pliage spécifique, froissement, déchirure, coupage ou perforation
- L'insertion d'un bulletin de vote accompagné d'un papier ou objet
- L'insertion d'un bulletin plié dans une enveloppe elle-même placée dans l'enveloppe du scrutin

Autre information importante, jusqu'alors nous étions moins de 500 habitants, aujourd'hui nous sommes 516 selon le chiffre INSEE qui vient de paraître.

Le conseil municipal était composé de 11 élus, il le sera de 15 désormais.

Rappel le bureau de vote se tiendra à la mairie.

Le SESMA à Heutrégiville

*Par François NOEL, directeur du
SESMA D'HEUTRÉGIVILLE*

Le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V, (Association populaire pour l'entretien des tombes militaires) dont le Service d'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes (SESMA) est la représentation en France, est une association humanitaire allemande fondée en 1919. Reconnue d'utilité publique, elle est chargée, pour le compte du gouvernement fédéral allemand, de la recherche, de l'entretien et de la préservation des sépultures de guerre allemandes à l'étranger. Le Volksbund assure notamment une mission essentielle de préservation du patrimoine mémoriel, en entretenant plus de 800 cimetières militaires dans plus de 45 pays, où reposent des millions de soldats et victimes de guerre.



Le SESMA agit dans un cadre officiel défini par une convention bilatérale entre les gouvernements français et allemand datant du 19 juillet 1966. Cet accord précise les conditions d'aménagement, d'entretien et de protection des cimetières militaires allemands en France. Il reconnaît la mission d'entretien des cimetières et carrés militaires allemands en France confiée par le gouvernement allemand au Volksbund avec un entretien assuré localement par le SESMA.

Fondée à la fin des années 1960 par le Volksbund, le SESMA a pour mission l'entretien, et la préservation des sépultures militaires allemandes situées sur le territoire français. Il assure notamment dans ce cadre les fonctions suivantes :

- Entretien paysager et aménagement des cimetières
- Nettoyage et préservation des tombes et des monuments funéraires
- Restauration des croix, stèles et infrastructures



Basé à Metz, le SESMA emploie une centaine de personnes environ (en majorité des jardiniers) et entretient plus de 250 cimetières militaires allemands répartis en 5 secteurs géographiques. Heutrégiville accueille le siège du 2ème secteur depuis 1974. Avec le dépôt du Fort-de-Malmaison, sur le Chemin des Dames dans l'Aisne, les 20 jardiniers du secteur assurent l'entretien de 56 cimetières à travers la Marne, les Ardennes, l'Aisne, le Nord, la Seine-et-Marne. Six CDI et deux saisonniers sont basés à Heutrégiville, et entretiennent 19 cimetières, dont Chestres, Souain, Aubérive ou encore Apremont, tous les quatre inscrits en 2023 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le SESMA intervient également lors de la découverte de restes de soldats allemands sur le territoire français, en étroite coopération avec les autorités françaises, en particulier l'Office National des Anciens combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG). Chaque exhumation est réalisée selon un protocole précis. Les



informations recueillies dans ce cadre sont transmises au siège du Volksbund afin de permettre une identification éventuelle des soldats. Les dépouilles sont ensuite inhumées dans un cimetière militaire allemand, conformément à l'accord franco-allemand de 1966.

Chaque année, les dépouilles de plus de 10.000 soldats allemands sont retrouvées dans le monde, principalement en Europe de l'Est, dans le cadre de recherches organisées par le Volksbund et ses

partenaires locaux. Dans ce contexte, des formations spécialisées sont régulièrement organisées pour former des volontaires aux techniques d'exhumation et aux procédures à suivre. Deux formations de ce type, avec l'analyse des restes mortels d'environ 90 soldats allemands, ont été organisées en France en mai 2023 et en mars 2025 dans le dépôt d'Heutréguville, avec le soutien de la mairie, dont l'accueil a grandement contribué à leur réussite. En fin de formation, un dépôt de gerbe et un moment de recueillement a été effectué au monument aux morts d'Heutréguville, en présence de Madame le Maire, et des 17 volontaires présents.



Au-delà des aspects techniques, le SESMA joue également un rôle actif dans la transmission de la mémoire et la sensibilisation du public, notamment par :

- L'organisation de chantiers d'entretien et de restauration de cimetières, avec de jeunes allemands ou des unités de la Bundeswehr, l'armée allemande ;
- La participation à des actions commémoratives et des événements de mémoire, en particulier la journée du deuil allemand (Volkstrauertag), mais aussi le 11 novembre ou le D-Day, en étroite coopération avec le Souvenir Français, l'ONAC-VG ainsi que les collectivités locales, les établissements scolaires et les associations d'Anciens Combattants,



Le 20 mai 2025, le Sesma Heutréguville a participé à l'organisation avec le Volksbund du lancement de l'opération Levi, avec une cérémonie qui s'est déroulée au cimetière militaire allemand de Warmeriville.

En collaboration avec l'association américaine Opération Benjamin, le projet consiste à donner une stèle avec un signe funéraire juif aux soldats de confession juive qui ont été enterrés sous une croix chrétienne.

Avec l'aide de ses partenaires et à la suite de deux années de recherches près du village de Craonne, dans l'Aisne, et à la découverte du tunnel du Winterberg où périrent le 4 mai 1917 jusqu'à 200 soldats allemands qui ne peuvent être exhumés, le Sesma Heutréguville participera prochainement à la création

d'un nouveau cimetière allemand sur le lieu du drame, une première en France depuis 1975 !

Vaudetré, le hameau partagé

*Par Philippe
Bailly*

Sources ; Revue : Canton de Bourgogne N° 22 année 2004, archives et photos personnelles.

Le hameau de Vaudetré à la particularité d'être situé sur deux communes : Au nord Warmeriville et au sud Heutrégiville. Il est situé sur la voie romaine de Reims à Trèves. Cette voie large et très solide fut construite à des fins militaires dès le premier siècle de notre ère. Le fait qu'elle soit rectiligne en évitant les vallées et les villages permettait aux convois de voir les alentours et de réagir plus rapidement. Ce fut également une voie commerciale permettant le transport de poteries, de blé pour les militaires et surtout de la laine de mouton, dont Reims était un grand centre d'échange. Ce fut alors un site assez important. Sans doute antérieur à celui d'Heutrégiville qui n'était qu'un domaine agricole à cette époque Vaudetré resta un relais durant des siècles car il était situé à une vingtaine de kilomètres de Reims et il fallait alors changer les chevaux Une auberge s'installa rapidement A gauche, la date inscrite sur le mur de la ferme est 1691, mais l'établissement perdura jusqu'en 1898.

Fin 19eme siècle une grande partie du domaine de Vaudetré fut acquise par Mr Herman de Mumm, grand nom du Champagne. Il fit construire un château, la ferme et un centre hippique très réputé. Une piste circulaire de 800 mètres, couverte de paillassons, une piscine pour les chevaux de course et des logements pour les Jockeys. Le domaine de chasse s'étendait jusqu'à à la limite des Ardennes. Toute cette infrastructure permettait d'accueillir des invités prestigieux à quelques lieues de Reims Un dizaine de personnes travaillaient ici.

Monsieur Mumm étant allemand, tous ses biens furent confisqués après la guerre et vendus aux enchères. La société « Filature et Tissage de Reims » acheta l'ensemble.

Le château détruit durant la première guerre mondiale fut remplacé par une belle maison prévue pour recevoir les grandes chasses.

Aujourd'hui le Grand Reims prend en charge l'éclairage public, la distribution de l'eau et les travaux de voirie. Ce n'était pas le cas avant car il fallait se mettre en accord entre les deux communes

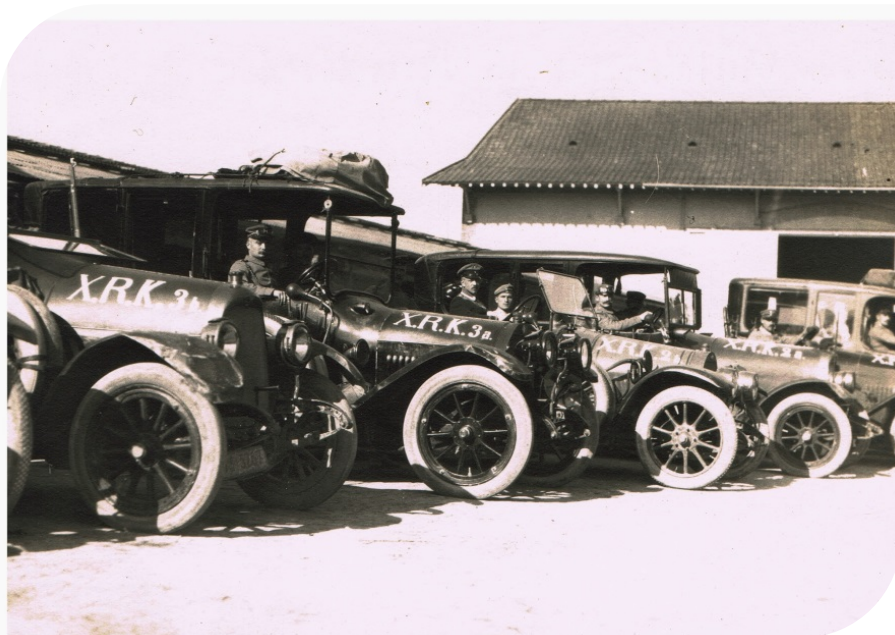
En 2020 un lotissement de 5 maisons fut construit coté Heutrégiville et en quelques années la population doubla et on recense en 2025 environ 35 habitants.

La voie verte toute proche permet aussi de relier Warmeriville ou Heutrégiville côté rive droite de la Suipe en longeant les espaces boisés

L'ancienne voie romaine a conservé son caractère routier, mais maintenant ce sont surtout les convois agricoles qui l'empruntent. C'est le seul passage sur la Suipe entre nos deux communes pour accéder à des centaines d'hectares de terres agricoles. Depuis la création

de la voie verte, l'arrivée de nouveaux habitants et la circulation agricole, il devenait urgent de sécuriser le carrefour avec la RD 20 Cela va être réalisé prochainement avec l'installation de feux tricolores intelligents.

*Cartes postales 1917 :
Château de Vaudetré.
Officiers Allemands
dans la cour du haras*



LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION FONCIÈRE

L'association foncière d'Heutrégiville est un groupement de propriétaires de parcelles agricoles et de bois sur une surface de 1120 ha. Chaque membre (une centaine) paye une cotisation pour notamment entretenir des chemins d'exploitation. Cette association existe depuis 1971 et tolère le passage de chacun sur ces chemins malgré leur caractère privé.

LA BELLE VOIE

L'association a été créée pour promouvoir la réalisation d'une voie verte de Bazancourt à Saint Souplet sur Py, sur l'emplacement de la voie ferrée désaffectée. Les communautés de Communes de Suippes et de L'Argonne ardennaise réfléchissent à sa prolongation jusqu' à Challerange. Le siège de l'association est situé au moulin d'Heutrégiville.

Contact et adhésion (4€/an) : labellevoie51@gmail.com

Facebook : « la belle voie entre Bazancourt et St Souplet sur Py »



NATURE ET PAYSAGES DE LA SUIPPE



Il s'agit d'une association qui a pour but de faire découvrir et de comprendre la nature et les paysages locaux.

Des sorties sont organisées pour contempler notre patrimoine aussi bien floral qu'animal.

Contact : natureetpaysagesdelasuipe@gmail.com

Assemblée Générale le Vendredi 13 Février à 20h00 dans la salle des associations de la mairie

FLEURISSEMENT

PAR MARYLINE BAILLY

L'année dernière la commune d'Heutrégiville avait été mise à l'honneur par le jury régional avec l'obtention de sa deuxième fleur. Ce fut un grand moment, un hommage aussi à toutes celles et ceux qui ont participé bénévolement à l'embellissement de notre village depuis une trentaine d'années.



Le fleurissement 2025 est dans cette continuité nous poursuivons l'implantation de vivaces dans les massifs. Un vrai bonheur de voir pointer le bout de leurs tiges en mars et exploser de fleur en juillet.

Je remercie vivement Brigitte et Bernard Hauet, nos deux bénévoles du fleurissement pour leur efficacité et leur disponibilité.

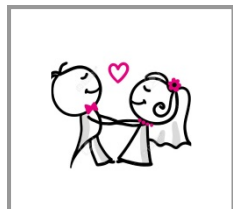
Vous êtes tous les bienvenues dans notre petite équipe pour des petits coups de mains ponctuels.

Que vive notre 2^e fleur !



ETAT CIVIL

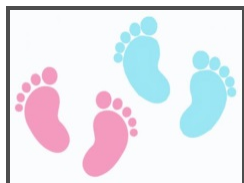
MARIAGES



LOBRY Florian et BARBE Julie
QUILLET Ludovic et BAILLY Louise
JEANNETOT Mathieu et LECAME Tiphaine
DEBRAY Dylan et DELAPLACE Justine

25/01/2025
07/06/2025
30/08/2025
03/10/2025

NAISSANCES



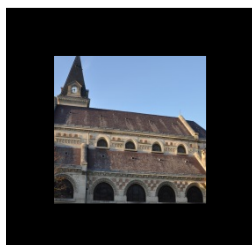
GEORGE Martin
LESURE Liam

07/02/2025
06/08/2025

BAPTÊME CIVIL



DÉCÈS



ROUSSEAUX Louis
MOUTON Jean-François
PUISSANT Cyril

19/05/2025
05/07/2025
07/07/2025

TRombinoscope du Conseil municipal 2020/2026

Le Petit Huldériquois de décembre 2025



1er Adjoint — 63 ans



Maryline BAILLI
Maire - 66 ans
Infirmière



2eme Adjoint —



Jean-Christophe DELBAERE
57 ans
Carpenteur

Renaud GAGNAIRES
48 ans
Agriculteur

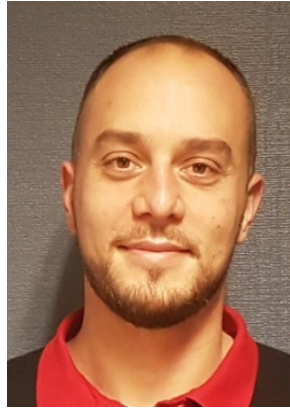
Sabine JOURDAIN
53 ans
Adjoint

Fabien KOSOWSKI
65 ans
Carpenteur



Tiphaine LECAME

39 ans



Thomas LEDUC

38 ans

Commercial



Jean-Baptiste

POCQUET



Eloi VERDELET

49 ans

MANIFESTATIONS 2026

Au vu des nouvelles élections municipales les manifestations 2026 sont pour la plupart à reconfirmer avec le nouveau conseil municipal

mairieheutregiville@orange.fr

Repas des aînés *Pour les seniors* Dimanche 18 janvier

Animation musicale et galette des rois.

Chasse aux œufs *Pour les enfants jusqu'à 10 ans* A DÉFINIR

Chasse aux œufs de Pâques sur le stade.

Cérémonie du 8 mai *Pour tous* Jeudi 8 mai 9h30

Défilé de la mairie au cimetière et verre de l'amitié.

Fête Patronale *Pour tous* Du Vendredi 05 au Dimanche 07 Juin

Manèges, buvette, activités.

Concert le *vendredi* soir.

Manèges et repas le *samedi*.

Spectacle et concert le *dimanche*.

Retraite aux flambeaux *Pour tous* Lundi 13 juillet

Défilé avec lampions et musique et verre de l'amitié.

Brocante *Pour tous* A DÉFINIR

Halloween *Pour les enfants jusqu'à 12 ans* A DÉFINIR

Défilé déguisé dans le village avec un goûter offert.

Cérémonie du 11 Novembre *Pour tous* Mercredi 11 Novembre 9h30

Le Petit Huldériquois de décembre 2025

Défilé de la mairie au cimetière et verre de l'amitié.

Concert de Noël *Pour tous* A DÉFINIR

Concert à l'Eglise.

Goûter de Noël *Pour les enfants jusqu'à 8 ans* A DÉFINIR

Goûter en présence du Père Noël.

Manifestations prévues sous réserve de météo correcte et/ou de bénévoles en nombre suffisant.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous ne recevez pas d'inscription pour ces manifestations dans votre boîte aux lettres quelques jours auparavant.

* **Sur inscription**

* **Entrée libre**



Directrice de la publication : [Maryline BAILLY](#)
Conception /Création/Rédaction : [Suéva PUISSANT](#)
Avec la participation de : [Didier MOROS](#) – [Philippe BAILLY](#) – [François NOEL](#)

Le Petit Huldériquois de décembre 2025